

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / **p.2 : Solidarité internationale** (Belgique, Angleterre) / **p.3 à 5 : Place au débat** (La Sécu de 1945 est-elle « soutenable » ?) / **p.6 et 7 : Actualité sociale** (Le projet Combrexelle (et le CPA, et le rapport Mettling), un seul but : pulvériser le droit du travail) / **p.8 : Coup de gueule** (Conférence sociale. « Sociale » ?)

L'ÉDITO

Il m'en faut souvent beaucoup mais là, ça a dépassé les bornes. Je n'en peux plus de cette hypocrisie bien pensante de la part d'une certaine gauche et de cette arrogance méprisante de la part de la droite. Vous l'avez compris : je parle d'Air-France et de l'affaire de la chemise déchirée.

Un Premier ministre qui a pris –il y a juste un an– plusieurs jours pour condamner la mort d'un jeune militant tué à Sivens –et quoi qu'on pense de ce barrage– par des tirs policiers et qui, de plus, le fait du bout des lèvres, ce même Premier ministre accuse, dans l'heure, les employés d'Air France, victimes de plans successifs de licenciements et d'économies au profit d'actionnaires et de dirigeants, de faire « œuvre de voyous » et demande (exige ?) des « sanctions lourdes » et apporte « tout son soutien à la direction » ! Ah, certes, jamais des salariés menacés de plan de restructuration de leur entreprise n'ont eu l'honneur de recevoir le soutien de Manuel Valls !

Quant à celui qui est à l'initiative de toutes les réformes rétrogrades depuis 2012, j'ai nommé Macron, ministre de l'économie, il n'hésite pas, depuis New-York, à twitter (!) : « Soutien total aux personnes agressées. Ceux qui ont mené ces violences sont irresponsables, rien ne remplace le dialogue social. » Je vomis votre politique, M. Macron. Elle entraîne des drames économiques, humains, familiaux, mais je déteste encore plus la manière odieuse dont vous traitez des milliers de Français.

Si je confondais le PS avec quelques sbires libéraux-décomplexés du gouvernement, je dirais que le parti de JC Cambadélis se discrédite à travers cet épisode. Et ce n'est pas ses appréciations, mi-chèvre, mi-choux, sur la nécessité d'un dialogue social apaisé qui le réhabilite ! Il faut, lorsqu'on est de gauche, savoir nommer la violence. Pour être capable de la nommer, encore faut-il savoir la voir ! Eh bien, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous la montrer : dans les 9000 emplois perdus par Air-France depuis 2012, dans le mépris du comité central d'entreprise, dans le refus de discussion... Et dans les dérégulations successives, et dans les lois rétrogrades sur le droit du travail, et dans la liberté de licencier, et dans les contrats précaires, et dans la suppression des tribunaux de prud'hommes, et dans la casse de la médecine du travail et de toutes les instances de protection des travailleurs... Rien vu ? Rien su, Mesdames, Messieurs de la direction du PS ? La violence sociale n'est pas médiatique ? Elle n'en est que plus insidieuse et plus à combattre !

AIR FRANCE : LA VIOLENCE DES CHEMISES



Deux
XAVIER DELUCCO

Que dire de la presse ? Du Parisien, du Figaro, du Monde, de Closer ? Je ne vais pas perdre mes dernières illusions à leur demander de consacrer un dixième de leur indignation pour une chemise déchirée à ceux qui ont perdu leur emploi pour cause de délocalisation : peuvent-ils être autre chose que le relais de leurs actionnaires... même s'ils sont tellement discrédités qu'ils ne pourraient vivre sans les subventions d'argent public !

(suite page 2)

L'EDITO (suite)

Que dire de Sarkozy ? Que question « chienlit », il sait l'organiser et arrêtons-nous là. Quant au PDG d'Air-France, ses propos encensant le droit du travail au Qatar ou le travail des enfants sont tellement caricaturaux qu'il n'est pas utile de les commenter. Je me contenterai de souligner qu'il est grave et symptomatique que, patron d'une compagnie dite « nationale », il se sente autorisé à les tenir. Et c'est la perte de présence de la gauche dans le débat intellectuel mais aussi dans le mouvement social qui l'a rendu possible. Cela doit nous interroger collectivement.

N'y a-t-il plus aucune connexion entre la gauche institutionnelle (et gouvernementale) et sa base populaire pour que de telles réactions aient été possibles ? N'y a-t-il plus un syndicaliste dans les organisations politiques ? N'y a-t-il plus un militant qui ait organisé une grève et qui sache combien les salariés souffrent ? Combien il est difficile financièrement de participer à un mouvement pour défendre un acquis social, pour essayer de décrocher quelques emplois, pour défendre le service public, pour empêcher une délocalisation, (je ne parle même pas d'augmentation de salaire !) ? N'y a-t-il plus personne pour rappeler comment les militants syndicaux s'impliquent pour canaliser la colère des travailleurs et essayer de la rendre positive, de la détourner de la seule violence ? Et n'y a-t-il plus personne pour expliquer le sentiment d'humiliation dans la condamnation au chômage, pour expliquer le désespoir de ne plus pouvoir faire vivre sa famille, pour montrer du doigt l'agression des patrons exprimée chaque jour dans le quotidien des travailleurs ?

Le problème, voyez-vous, c'est que les gens vont tellement mal à cause de la situation qu'ils vivent par faute de la politique menée par des gens élus à gauche, qu'ils se moquent totalement qu'on « tolère » ou pas leurs actions.

Ainsi naissent les révoltes. Quelquefois les révolutions. Ce n'est pas de la chemise déchirée que l'on parlera demain, c'est de l'aveuglement de la classe dirigeante. De toute la classe dirigeante.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

BELGIQUE : 100 000 manifestants (pour un pays de 10 millions d'habitants) le 7 octobre dans les rues de la capitale européenne.



Cette immense manifestation, comme en novembre 2014, voulait s'opposer au relèvement de l'âge de la retraite à 66 ans en 2025 et à 67 ans en 2030, contre 65 ans actuellement et, au-delà, à toutes les politiques d'austérité infligées à des salariés qui n'en peuvent plus et l'ont manifesté en défilant avec des assiettes vides.

Des affrontements ont eu lieu en fin de manif. Un syndicaliste flamant a résumé la situation par ces propos : « *Il ne faut pas être surpris quand on met tout le monde dans la misère qu'il y ait de la colère* ». Mêmes causes –même mépris des travailleurs, mêmes effets –colère et violence, qu'à Air-France...

ANGLETERRE : 60.000 manifestants le 4 octobre dans les rues de Manchester

Ils protestaient contre les coupes sociales et la politique d'austérité du gouvernement conservateur. Ils dénonçaient les coupes sociales, les mesures d'austérité, les 12 milliards de livres de coupes budgétaires, les réformes dans le système de santé public NHS ou encore le projet de loi sur le droit de grève.



PLACE AU DÉBAT

La Sécu de 1945 est-elle « soutenable » ?

Par Jean-Claude CHAILLEY

L'enjeu actuel c'est l'existence de la Sécurité sociale issue du Conseil national de la Résistance, d'Ambroise Croizat, ... et le but de faire payer des dizaines de milliards aux ménages !

Cette année on célèbre les 70 ans de la Sécu, les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, complétées par les lois de 1946. Il ne s'agit ni de nostalgie, ni de nécessité de refondation.

D'une part les principes fondamentaux de la Sécu sont encore mieux adaptés à ce début de 21^{ème} siècle qu'en 1945 car maintenant les richesses existent.

D'autre part il faut créer le rapport de force avec ceux qui veulent éradiquer définitivement de la Sécu sous prétexte que ce serait de l'histoire ancienne.

Parmi ceux-ci le vice-président du MEDEF, Jean François Pilliard, était invité au forum social de la fête de l'Humanité. Il y a déclaré : « *la Sécurité sociale de 1945 n'est plus soutenable* ».

Le lieu, le thème des 70 ans de la Sécu, la présence de centaines de syndicalistes ulcérés, son ton provocant, étaient une **déclaration de guerre délibérée à la Sécu.**

La (re)conquête, c'est la mise en œuvre des principes fondateurs de la Sécu de 45

La Sécu trouve son origine dans les mutuelles ouvrières. Les ouvriers voulant échapper à la charité, au paternalisme patronal, ... se cotisent : c'est *leur argent qu'ils mettent en commun*. Lorsqu'ils en ont besoin ils exercent leur *droit*, ils n'ont pas à tendre la main, à dire merci. Or actuellement on retourne à l'assistance pour les « plus démunis ».

Ordonnance 4 octobre 1945: « *Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les **travailleurs** et leurs familles contre les **risques de toute nature** susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent* »
« *Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* »

Les fondamentaux de la Sécu... à reconquérir

- **La Sécu est UNE** organisation qui couvre les **risques de « toute nature »**: les branches n'existent pas jusqu'aux ordonnances de Gaulle de 1967 – quelques mois avant mai-juin 68 - qui fragilisent la Sécu et maintenant menacent son existence.
- Même si la généralisation à toute la population est prévue par le ministre des **Travailleurs**, A Croizat, la Sécu est une **conquête des salariés**, ce qui explique l'hostilité du patronat, des commerçants et artisans, de la FNSEA (dont les cotisations ne couvrent que 20 % des dépenses)

En 1947 les représentants des travailleurs sont élus au Conseil d'Administration.

Depuis les lois Juppé de 1996 c'est le gouvernement et le Parlement qui ont tout pouvoir via les **Lois de Financement de la Sécurité sociale** pour couper les budgets, comme c'est particulièrement le cas dans le PLFSS 2016.

- **Revenir à l'élection au Conseil d'Administration implique de mettre fin aux enveloppes fermées votées par le Parlement** sinon des élus syndicaux auraient à mettre en œuvre l'austérité que certains syndicats combattent par ailleurs. Ça implique **de lutter contre le Pacte de responsabilité, contre la loi de santé qui prévoit « l'alignement stratégique »** de la Sécurité sociale sur l'État via les ARS.

La Sécu a le **monopole**, on est **obligé de s'y affilier**

Contradictoire avec la concurrence « libre et non faussée », ce monopole tient encore par des arrêts passés de la Cour de justice européenne, mais se fragilise (directives marché intérieur...)

- Défendre le monopole sinon la Sécu deviendrait une mutuelle parmi d'autres.

La Sécu c'est la **solidarité intergénérationnelle**

Elle est remise en cause par la taxe CASA : les seuls retraités sont taxés pour le risque de perte d'autonomie des seuls retraités.

- **Supprimer la CASA. Prise en charge de la perte d'autonomie - tous âges- par la branche *maladie* de la Sécu. Il faut pouvoir prendre sa retraite à 60 ans, avoir une retraite, notamment pour les femmes, permettant de vivre décemment.**

La Sécu c'est la solidarité entre malades et bien portants

Elle est remise en cause par les franchises : les malades paient pour les malades.

- **Supprimer les franchises, dépassements d'honoraires, déremboursements, restes à charge. La Sécu rembourse 75 % des frais, il faut aller vers le 100 %, avoir une politique de santé permettant la prévention et l'accès aux soins pour toutes et tous partout en France.**
La prévention concerne entre autres les jeunes en âge scolaire, les salariés (prévention des accidents, des maladies professionnelles, souffrance au travail...)

Celui qui gagne plus cotise plus mais a les mêmes droits

C'est remis en cause par la dégressivité des allocations familiales, qui en outre incite à vouloir se désaffilier de la Sécu (possible en Allemagne au-dessus d'un certain salaire)

- **Supprimer la modulation des allocations familiales, avoir une politique familiale digne de ce nom et non plus une assistance pour les plus démunis.**

En 1945 le Conseil national de la Résistance nationalisait pour pouvoir redresser la France.

En 2015 toute la politique, y compris santé, retraites, famille, est tournée vers toutes les formes de privatisation, de capitalisation. Les services publics, la protection sociale, sont maintenant une anomalie qui déroge au tout marché.

- **Mettre fin à cette politique de marchandisation, de privatisation, généralisées.**
- **Reconquérir la Sécurité sociale de 1945 c'est mettre en œuvre l'ambition de ses fondateurs. Mais des forces puissantes entendent faire le contraire.**

Le MEDEF et ses soutiens, la droite et l'extrême droite, les gouvernements successifs, l'Union européenne, le FMI... veulent « tuer » la Sécu.

Il faut baisser « le coût du travail » et les impôts et taxes des entreprises ; il faut donner aux marchés financiers les 500 milliards qui leur échappent.

Le partage primaire de la valeur ajoutée (richesses créées dans l'année) :

VALEUR AJOUTEE			
SALAIRE super brut			PROFIT
Salaire net	cotise "salariale"	Cotise "patronale"	PROFIT
SALAIRE BRUT			

Baisser les cotisations « patronales » c'est baisser les salaires

Le salaire, le « cout du travail », c'est le salaire brut + la cotisation « patronale »

Les cotisations « patronales » ne sont donc pas des « charges », terme patronal. Le MEDEF entend baisser les 2 parties. Il ne « fait pas de politique » :

La baisse des salaires dans la valeur ajoutée entre 1982 et 1989, c'est 100 Milliards € par an. Le MEDEF met la pression sur Hollande pour doubler ce montant entre 2012 et 2017 !

Quelle est la politique du gouvernement ?

1/ Baisser le salaire brut (la feuille de paie) au nom de la « compétitivité ».

Les réformes récentes poursuivent le but de baisser le salaire, de faciliter les licenciements : loi de « Sécurisation » de l'emploi, lois Macron, Rebsamen....

Le projet Combrexelle (voir article dans ce même N°) réalisé à la demande de M Valls et de la Commission européenne pulvériserait le Code du travail

2/ Accroître les exonérations de cotisations sociales « patronales ».

Le PLFSS 2016 prévoit une modulation jusqu'à 3,5 fois le SMIC au lieu de 1,6. Zéro cotisation au niveau du SMIC. 20 années d'expérience prouvent que ces modulations n'empêchent pas le chômage.

Il faut changer de politique, il existe une alternative à l'austérité !

Cette politique menée depuis le tournant de la « rigueur » de 1982 (déjà lié à l'Union européenne) - et qui s'accélère brutalement- est un désastre complet.

Il faut mener une politique alternative de progrès social, économique, écologique, aller vers une République sociale.

Les exigences du MEDEF pour s'exonérer de dizaines de milliards de cotisations :

Pour le MEDEF il y a ce qui dépend de l'entreprise et ce qui n'en dépend pas.

- Ce qui n'en dépend pas c'est la maladie, les retraites, les allocations familiales : si on a 60 ou 62 ans ou 64 ans, ce n'est pas la faute de l'entreprise, ni si on attrape la grippe.
- Ce qui dépend (et encore) de l'entreprise, ce sont uniquement les accidents du travail et maladies professionnelles.

En clair quasi-suppression des cotisations « patronales » transfert massif sur les complémentaires, la CSG, les taxes, les impôts... D'où la fusion IR / CSG, avec progressivité, avant... ou juste après l'élection présidentielle.

L'exigence du MEDEF s'inscrit dans le projet de l'Union européenne, de la Banque mondiale, des gouvernements successifs.



La mise en œuvre des 3 piliers -comme aux USA- s'accélère :

1^{er} pilier : une « Sécu de base » (socle) pour les plus démunis.

Socle le plus bas possible, financé surtout par l'impôt des ménages et les taxes (comme la CMU), donnant accès à un panier de soins réduit, à une retraite minimale.

- Lorsque le MEDEF exige de ne pratiquement plus cotiser – ni verser d'impôts– c'est vers ce pilier minimal qu'on s'oriente.
 - La fusion IR/CSG supprimerait l'affectation automatique de la CSG à la Séc-soc.
 - L'article 39 du PLFSS 2016 instaure la **PUMA, Protection Universelle Maladie**. Elle coupe le droit à l'assurance maladie de la cotisation en fixant une simple condition de résidence. Sans rapport avec l'exigence du MEDEF de ne plus cotiser ?
 - Sur France 2, le 14/10, on ouvre le débat sur le **revenu universel** en Finlande et ailleurs : chômage, retraites, tout au même montant de misère. En Finlande ils parlent de 400 à 700 € par mois qu'ils veulent « expérimenter » !
- **Inacceptable ! C'est la négation de la Sécurité sociale de 45 pour ouvrir un espace gigantesque aux marchés financiers, aux complémentaires, à la capitalisation**

2^{ème} pilier : Les complémentaires obligatoires.

L'« ANI », loi de « sécurisation de l'emploi », généralise les complémentaires d'entreprise au 01/01/2016.

3^{ème} pilier : La capitalisation, les sur-complémentaires, destinées à élargir considérablement leur « part de marché ».

C'est le pilier destiné à devenir le principal. Tout est lié, y compris la fusion–destruction de l'Agirc et de l'Arrco soutenue par le gouvernement car c'est aussi un des multiples moyens de baisser les retraites pour obliger à se serrer la ceinture pour capitaliser.

L'ENJEU DE LA PERIODE :
« L'éradication » de la Sécurité sociale

ou

La défense et la (re)conquête de la Sécu : la population est attachée à la Sécurité sociale.

On peut informer largement, on peut créer le rapport de force !

Yes we can !

ACTUALITÉ SOCIALE

Le projet Combrexelle, (et le CPA et le rapport Mettling), un seul but : pulvériser le droit du travail

Par Jean-Claude CHAILLEY

Le rapport de M. Combrexelle (président de la chambre sociale du Conseil d'État) a été commandité par :

▪ **La Commission européenne**, semestre européen, le 15 juin :

« *Les réformes menées récemment n'ont donné aux employeurs que peu de possibilités pour déroger aux accords de branche par des accords d'entreprises... donner plus de latitude aux entreprises pour adapter les salaires et le temps de travail à leur situation économique.* » ;

« *Le salaire minimum devrait évoluer d'une manière plus propice à la compétitivité et à la création d'emplois. ...son indexation automatique pourrait conduire à des hausses de salaires supérieures à ce qui est nécessaire...* ».

▪ **La lettre de mission de M. Valls à M. Combrexelle**: « *...la place donnée à l'accord collectif par rapport à la loi dans le droit du travail en France est encore trop limitée... les partenaires sociaux ne saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire « standard »*

Le rapport Combrexelle est complété par le CPA, Compte Personnel d'Activité (loi Rebsamen, rapport de France Stratégie), et le rapport Mettling, tous 3 chaudement approuvés par F. Hollande à la conférence sociale le 19 novembre.

Ces rapports concernent les salariés qui relèvent du droit du travail et ceux qu'on en sort par le chômage : auto entrepreneurs (dénommés « *contrats pouvelle* » par les infirmières polonaises), « *ubérisés* ».

Conformément à sa lettre de mission, pour M. Combrexelle, il s'agit de :

▪ « *Faire de la négociation un vrai levier de transformation au service de l'emploi et de la compétitivité des entreprises* ». Il s'agit donc de poursuivre la réduction du « *coût du travail* » dans le cadre de la « *concurrence libre et non faussée* »

➔ Avec cette conception du « *dialogue social* » il n'est pas étonnant que les tensions sociales s'aiguisent, que des syndicats refusent ou hésitent à participer aux conférences sociales !

▪ Refonder le **code du travail et les conventions collectives** car en dépit de nombreux reculs ils sont

considérés comme protégeant beaucoup trop les salariés.

▪ Passer outre les syndicats, et même les remodeler, parce **que l'arsenal de contre-réformes**, Fillon, Larcher, Bertrand, lois de sécurisation de l'emploi, Macron, Rebsamen,... **est considéré comme très insuffisamment appliqué ... à cause du «verrouillage» des syndicats.** M. Combrexelle propose des formations communes employeurs – salariés !

▪ Pour M. Lanxade (vice-président du MEDEF) c'est un « *outil de mobilité* », c'est-à-dire de **précarité généralisée** tout au long de la vie professionnelle.

➔ **Le Code du travail, le droit social doivent être défendus et améliorés** parce qu'il n'y a pas égalité entre l'employeur et le salarié, ni quand il cherche à se faire embaucher, ni quand il est employé, encore moins quand il est sorti du code du travail comme auto entrepreneur et utilisé au rabais à l'heure, à la tâche. Il y a **lien de subordination. Le code du travail, les conventions collectives... assurent un minimum de droits au salarié**, qu'il est déjà bien souvent difficile de faire respecter, et qu'il faut au contraire renforcer.

Le rapport Combrexelle dynamite le droit du travail sur ses éléments fondamentaux : emploi, salaires, durée du travail, conditions de travail.

▪ **Le Code du travail « refondu »** concernerait ce qui relève de « *l'ordre public* », donc de principes très généraux, conformes aux directives européennes (48 heures...).

▪ **Fusion - destruction des conventions collectives** sous prétexte de réduire leur nombre (même prétexte que le nombre de pages du code du travail).

▪ **Inversion du principe de faveur, de la hiérarchie des normes : l'accord d'entreprise prime sur la convention collective qui prime sur le code du travail.** L'accord d'entreprise prime sur le contrat de travail s'il est plus défavorable.

Le rapport Combrexelle s'en prend frontalement aux institutions de la République :

▪ **Syndicats** : « *La question de fond est posée aux organisations syndicales ..., admettent-elles qu'elle (la négociation collective -JCC) peut être aussi un instrument adapté dans un contexte de crise économique et sociale ?* » ;

« Notre droit de la négociation collective...se montre mal à l'aise pour **accompagner**, même vu du côté de l'intérêt des salariés, **les opérations de transfert, de fusion/acquisition et de restructuration des entreprises** »

Il s'agit d'interdire aux syndicats de faire ce pourquoi ils ont été fondés il y a 120 ans, en 1895 : **défendre les salariés et non accompagner la politique de leurs patrons !**

- **Les juges - de toutes les juridictions, pas seulement les prud'hommes - sont « mal formés »** car actuellement, faute de bien comprendre les enjeux, il leur arrive de donner raison aux salariés !

- **Pour la rendre irréversible, la réforme doit être inscrite dans la Constitution**, (ce qui implique la certitude - fort compréhensible - que la droite la votera).

Le Compte Personnel d'Activité (Loi Rebsamen et rapport de France Stratégie) et le rapport Mettling (DRH d'Orange) sur le numérique complètent le rapport Combrexelle.

- Il s'agit de **mettre fin au « dualisme croissant entre un segment, majoritaire, où prévaut une relative stabilité de l'emploi (il s'agit du CDI, - JCC), un autre où règnent précarité, incertitude et succession de contrats courts qui n'ont souvent plus de salariaux que le nom »**. Le « dualisme », c'est-à-dire l'existence du CDI, a été

maintes fois dénoncé par la Commission européenne. **La norme c'est la précarité et de la mobilité forcée pour toutes et tous et pour toute la vie.**

- **Le CPA ouvre la piste d'intégrer les droits Sécurité sociale dans le CPA, totalement incompatible avec la Sécurité Sociale du CNR, d'Ambroize Croizat.** La PUMA, protection universelle maladie (voir ci-joint « la Sécurité Sociale est-elle soutenable ? » dans ce même N° de Réso) en est un 1^{er} élément.

- **Le contrat de travail doit être de plus en plus remplacé par le statut d'auto entrepreneur, par « l'ubérisation » massive.**

Ces « rapports » préparent une baisse massive du « coût du travail » privant également la Sécurité Sociale et les services publics de ressources. Ils s'en prennent aux syndicats et aux magistrats, composantes essentielles de la démocratie et de la République.

Ce ne serait pas une « **rénovation de notre modèle social** » selon l'expression de F. Hollande, mais l'éradication de notre modèle social issu du CNR.

Résistance Sociale est membre du collectif unitaire « défense du droit du travail ».

Les projets « Combrexelle » ... ne doivent pas passer. Il faut au contraire renforcer le droit du travail !

LES BRAS M'EN TOMBENT!

Je vous parle d'un temps...

Par Béatrice DURAND

Il fut un temps où tout était simple. EdF vendait de l'électricité. GdF vendait du gaz. La Poste distribuait les lettres et France-Télécom gérait le téléphone. L'école enseignait. Les DDE s'occupaient des routes, la SNCF des trains (pas des cars !). Même les entreprises privées faisaient... leur métier !

Aujourd'hui j'apprends que nous aurions des postiers comme examinateurs du permis de conduire et non plus des inspecteurs d'État !

Cinquante postiers ont ainsi été sélectionnés par le ministère de l'Intérieur, sur deux cents postulants. Il s'agirait de pallier le déficit d'examineurs dans les principales agglomérations françaises. Ils seront 35 à Paris, 10 à Lyon, 5 à Marseille. Rassurez-vous ils bénéficieront d'une formation à l'Institut national de la sécurité routière. Ouf !

Si on continue dans la démarche d'innovation, nous pourrions bientôt retirer de l'argent chez le poissonnier, se faire couper les cheveux chez le véto ; il y a quelques temps, à Paris, on a manqué retirer les colis postaux dans les stations RATP ! Je n'ose même pas imaginer jusqu'où on pourrait envisager de se faire ôter une dent... Ah, que c'est beau la modernité !

Je sais bien qu'il s'agit de reclasser des postiers qui font déjà passer le permis aux chauffeurs de La Poste... Mais, bon, si on arrêta de privatiser des pans entiers de La Poste et si on en revenait à ce que chacun fasse son métier dans un service public défini ? Hein ?

COUP DE GUEULE

Conférence sociale. « Sociale » ?

Par Marie BERTHOMMIER

Hollande a eu une idée en 2012 : instaurer d'annuelles « conférences sociales ». On a pu croire que c'était une bonne idée, après les années Sarkozy, d'ouvrir un dialogue social institutionnel entre ce qu'il appelait les partenaires sociaux et les organisations professionnelles. Depuis, on a vécu.

Conférence « sociale » ? Les organisations syndicales ont, hélas, vite compris de quel côté était le gouvernement. Entre le CICE et le pacte dit « de responsabilité », il aurait fallu être aveugle pour continuer à y croire ! Et la conférence de 2013 enfonce le clou : Hollande se prononce –fi des promesses pré-électorales et de la participation de son parti aux défilés sous Sarkozy– pour l'allongement de la durée de cotisations donnant droit à la retraite. Réaction ferme des syndicats, en particulier de la CGT et de FO... Et le MEDEF n'est pas satisfait, qui voulait encore plus clairement parler du recul de l'âge de départ à la retraite.

Le doute (la méfiance) des organisations syndicales augmentent ! « Bug » du dialogue social dira FO. Quant à la CGT, elle constate que les représentants des salariés ne sont pas écoutés. Bref le parti-pris pro-patronal du gouvernement éclate au grand jour.

L'année dernière, 4 organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires) quittent la conférence dès le 2^{ème} jour. Il faut dire que dans cette conférence où on devait

« parler de tout », le Premier ministre a cédé aux injonctions du patronat et ôté la mise en place du « compte pénibilité » de l'ordre du jour... Et ses déclarations sur la prétendue complexité et « illisibilité » du code du travail n'ont pas arrangé les choses... Déclarations, comme d'habitude à l'emporte-pièce sans aucune consultation des syndicats mais faisant écho aux exigences du MEDEF.

Quand le but officiel du Premier ministre devient de « baisser le coût du travail », favoriser la flexibilité, passer l'âge de la retraite à 67 ans... on se demande à quoi sert la tenue d'une conférence sociale !

Quant Manuel Valls parle de « Contrat personnel d'activité », on voit Uber se pointer à l'horizon ; quand il parle de nouveau CDI, le « contrat de transition et d'évolution professionnelle », on comprend bien qu'il s'agit de généraliser les CDD, de faciliter les licenciements, et d'instaurer un contrat différencié pour chacun. Mais Attali n'a-t-il pas déjà dit que l'avenir était à la généralisation du statut des intermittents ?

Dans ce contexte où Valls ose prendre clairement le parti du honteux PDG d'Air-France et traiter les grévistes de voyous, on s'étonnerait que la CGT boycotte cette conférence « sociale » ? Moi, ce qui m'étonne, c'est qu'il y ait encore une organisation de défense des salariés pour s'y rendre !

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)